



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



La Fondation Saint Matthieu soutient et développe les projets des établissements catholiques d'enseignement. Ses fonds proviennent de la générosité publique.

SOMMAIRE

Édito	Page 3
Missions et actions	Page 4
Une présence dans toute la France	Page 5
Un engagement sur 7 thématiques	Pages 6-7
Douze mois d'activité	Pages 8-15
Gouvernance	Page 16
Le rapport financier	Pages 17-18
Nos partenaires et mécènes	Page 19



ÉDITO

Dans un monde toujours incertain, la Fondation Saint Matthieu contribue à l'avenir du pays en soutenant les projets qui favorisent l'éducation des jeunes dans les établissements scolaires catholiques.

Élu président en avril 2023, et accompagné d'une équipe salariée resserrée et de nombreux bénévoles, je m'attache à poursuivre le travail de mes deux prédécesseurs. **Ensemble, nous avons bâti un plan stratégique "Ambition nouvelle"**, d'ores et déjà décliné dans plusieurs dimensions.

D'une part, nous avons concentré nos actions sur 7 thématiques qui répondent aux besoins de plus de 2 millions d'élèves de la petite section de maternelle aux études post bac, qu'ils soient scolarisés dans des écoles rurales ou urbaines, petites ou grandes.

Grâce aux dons et, depuis 2023, avec le partenariat d'entreprises et de fondations mécènes, nous accompagnons ces projets. La vitalité des établissements scolaires nous amène à trouver sans cesse de nouvelles ressources pour être à leurs côtés, par exemple pour accompagner des élèves en situation d'handicap ou en insertion professionnelle, ou participer à la construction urgente de nouveaux bâtiments.

D'autre part, nous avons resserré les liens entre les différentes fondations sous égide en région et la fondation abritante, et partagé les expériences de suivi des projets et de mobilisation de la générosité du public.

Pour accroître le rayonnement de la Fondation, nous avons également lancé un cycle de conférence "Spiritualité, religion et société", qui propose plusieurs rencontres par an autour d'intervenants réputés.

Enfin, pour apporter une vision et des réponses renouvelées, nous avons lancé un Comité des jeunes actif et dynamique.

Notre action n'est possible que grâce à vous ! Je remercie l'ensemble de nos donateurs et de nos partenaires, qui contribuent à soutenir et faire émerger des projets menés par des hommes et des femmes pleinement investis auprès des jeunes.

Daniel Hurstel
président



MISSIONS ET ACTIONS

La Fondation Saint Matthieu pour l'École catholique se met au service des jeunes en finançant les investissements nécessaires à leur éducation et à leur avenir.

Créée en 2010 à l'initiative de personnalités de la société civile, la Fondation Saint Matthieu **reconnue d'utilité publique**, soutient le **développement des projets de l'École catholique** en France qui accueille plus de 2 millions de jeunes.

Elle mobilise la générosité de tous (dons et legs) pour soutenir et développer ces projets éducatifs, matériels ou immobiliers.

Elle fonctionne grâce à une équipe salariée resserrée et sa gouvernance est assurée par les bénévoles qui siègent à différents comités opérationnels.

LES CHIFFRES

Ses bénéficiaires en 2023 :

92 300 élèves

dont

36 800

élèves de maternelle et primaire

55 000

collégiens et lycéens

1 500

élèves post bac

5 721 000 €

de collecte

383

Projets soutenus

Ses moyens humains :

7 salariés

et **383 bénévoles**

dans toute la France

UNE ACTION NATIONALE, RÉGIONALE ET LOCALE



Collecter des fonds pour les établissements scolaires de l'Enseignement catholique en France



Attribuer des aides remboursables et des subventions pour financer les projets des établissements



Accompagner les établissements scolaires dans leurs propres démarches de financement participatif, de réponses aux appels à projets ou de demandes de subvention.

UNE PRÉSENCE DANS TOUTE LA FRANCE

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu a développé un réseau de fondations abritées, régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires. Elles ont une connaissance approfondie des besoins et spécificités des établissements de l'Enseignement catholique.



- **31 Fondations sous égide dont 4 fondations thématiques :**
 - FSM Enseignement Agricole,
 - FSM Formation des Maîtres,
 - FSM Louis Lafosse,
 - Fondation REEL



UN ENGAGEMENT SUR 7 THÉMATIQUES



› Soutenir les petites écoles catholiques rurales isolées.

Ces écoles aux finances souvent fragiles, sont des **pilliers de la communauté rurale** ; elles permettent de maintenir le tissu social, et sont pour des villes et des villages la seule présence d'Eglise. La Fondation Saint Matthieu mobilise des fonds et les accompagne grâce à la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org



› Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes est un sujet particulièrement important et discriminant **pour les jeunes en situation de handicap**, souvent sortis des dispositifs ULIS (Unité locale d'Inclusion scolaire) après le lycée, et sans perspective. Certains établissements scolaires de l'Enseignement catholique mettent en place des **dispositifs innovants**, soutenus par la Fondation Saint Matthieu.



› Promouvoir l'égalité des chances.

En incitant et en accompagnant les élèves, et particulièrement ceux issus de bac professionnel, à poursuivre et réussir des études supérieures, **l'opportunité leur est donnée de devenir acteurs de leur parcours de réussite**, et d'améliorer leur insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement est au cœur de la pédagogie des lycées de l'Enseignement catholique qui met en œuvre des moyens dédiés, au travers par exemple des Cordées de la réussite.



› Former des enseignants qui partagent les convictions de l'école catholique.

Dans un contexte où les élèves qui fréquentent les écoles catholiques viennent de cultures et de confessions très variées, la formation des enseignants est déterminante. Elle requiert une approche propre qui permet de former de futurs enseignants en les sensibilisant à une **vision chrétienne de l'éducation**. Des bourses d'études sont mobilisées par la Fondation.



› Former les jeunes au développement durable et sauvegarder notre maison commune.

La Fondation Saint Matthieu soutient les écoles dont les projets éducatifs **encouragent des pratiques respectueuses de l'environnement** pour préserver notre «maison commune» : la création de jardins pédagogiques, l'aménagement d'espaces verts, la promotion du tri des déchets et du recyclage, ainsi que la sensibilisation des élèves au respect de la nature et à la biodiversité.



› Accueillir largement et en particulier les plus fragiles.

En mettant l'accent sur l'inclusion scolaire les écoles éveillent à l'accueil de la différence, et démontrent que **chacun peut être valorisé et soutenu** dans son développement.

La Fondation Saint Matthieu soutient les dispositifs qui rendent l'école catholique inclusive et solidaire en mettant à sa disposition des moyens financiers spécifiques.



› Construire des écoles catholiques en particulier dans les banlieues.

Les banlieues font face à des besoins urgents en matière d'éducation, avec des écoles souvent surchargées, des infrastructures parfois vétustes et des ressources limitées. Pour répondre à cette situation, la Fondation Saint Matthieu soutient la construction de nouvelles écoles catholiques, afin de **garantir un environnement d'apprentissage adéquat pour tous les élèves**.



12 MOIS D'ACTIVITÉ EN 2023

JANVIER 2023

→ Accompagner financièrement les petites écoles rurales isolées.



La 190^{ème} aide Territoire est versée à l'école Sainte-Marie de Saint-Côme d'Olt.

Lorsque les écoles primaires ne bénéficient pas de l'appui de collèges ou lycées, leurs moyens financiers sont souvent très limités. **Le moindre investissement ou imprévu peut les mettre en difficulté.** Toiture, chauffage, fenêtres, sanitaires, clôtures, accessibilité pour personnes à mobilité réduite : elles ont le plus grand mal à faire face à ces besoins urgents de quelques milliers d'euros. Le programme Territoire de la Fondation Saint Matthieu a été spécialement créé pour leur venir en aide.

Située dans une zone rurale de l'Aveyron, l'école Sainte-Marie accueille des familles aux moyens modestes. Les parents d'élèves s'impliquent fortement en assurant de petits travaux et en organisant des événements pour lever des fonds. Mais ces moyens se sont avérés insuffisants pour financer un investissement indispensable : la rénovation de ses 14 fenêtres. La Fondation Saint Matthieu a participé au financement de ces travaux à hauteur de 5 000 €.

FÉVRIER 2023

→ Soutenir les futurs professeurs de l'Enseignement catholique.

La Fondation Saint Matthieu pour la Formation des Maîtres a versé, comme chaque année en février, les bourses accordées aux étudiants qui se préparent au métier d'enseignant dans l'Enseignement catholique, dans l'un des **33 Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement Catholique (ISFEC)**.

Certains de ces jeunes rencontrent des difficultés à payer leurs études en ISFEC. En permettant, sur dossier motivé, des réductions de scolarité, la Fondation évite des abandons pour raison financière.

« J'apprécie la proposition de l'ISFEC d'une vision anthropologique de l'Homme pour questionner le sens à donner à l'éducation des élèves. Ceci afin d'habiter les gestes professionnels comme la parole, l'évaluation, la différenciation, l'autorité d'une anthropologie qualifiée, afin que tout acte éducatif contribue à l'humanisation de la personne ».

Matthieu Pommiers, directeur de l'ISFEC François d'Assise (Bordeaux)



43 700€ de bourses d'étude versées à 130 étudiants d'ISFEC

MARS 2023

→ Favoriser les initiatives d'inclusion professionnelle de jeunes en situation de handicap



« La Fondation Saint Matthieu nous accompagne depuis 2022 dans la recherche de fonds pour financer le DIFEPH. Son soutien a permis au dispositif de doubler le nombre d'élèves accueillis entre 2021 et 2023, et de poursuivre son activité au service de l'insertion professionnelle des jeunes porteurs de handicap ».

Jean-Luc Lambert, chef d'établissement du lycée Saint-Martin

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs de scolarisation destinés **aux élèves en situation de handicap**, offrent à ces derniers une organisation et un enseignement adaptés. Mais à la fin de leur scolarisation, beaucoup de ces jeunes se retrouvent chez eux, sans emploi ni formation, isolés.

Le lycée Saint-Martin (Roubaix-59) a créé pour eux un **dispositif novateur d'accompagnement vers l'inclusion professionnelle**, baptisé DIFEPH, avec l'objectif d'être reconnu par les pouvoirs publics. Malgré de nombreuses demandes d'inscription de jeunes, le dispositif, entièrement financé par l'établissement, pouvait difficilement augmenter sa capacité d'accueil.

Grâce aux mécènes mobilisés dès mars 2023, le DIFEPH a pu doubler sa capacité d'accueil.

15 jeunes accueillis en 2021 puis 30 jeunes en 2023

dans des dispositifs d'inclusion professionnelle novateurs



AVRIL 2023

→ Un nouveau président pour la Fondation Saint Matthieu



Les deux présidents d'honneur et le nouveau Président

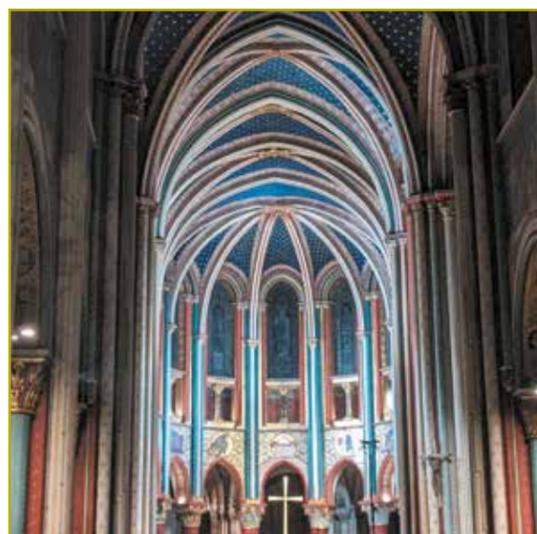
Le 20 avril 2023, le Conseil d'Administration a choisi M. **Daniel Hurstel** comme **nouveau président** de la Fondation Saint Matthieu, succédant à M. Jean-Louis de Mourgues, atteint par la limite d'âge. En remerciement de son action au service des écoles catholiques, ce dernier en a été nommé président d'honneur, comme son prédécesseur M. Jean Huet.

→ Un concert chaque année pour soutenir une cause

Chaque année, la Fondation Saint Matthieu invite l'ensemble des donateurs et bénévoles à **soutenir son action et à partager un moment d'exception** autour d'un concert. Le 10 avril 2023, plus de 500 d'entre eux se sont retrouvés à l'église Saint-Germain-des-Prés. Les recettes du concert annuel ont permis au lycée professionnel et technologique Robert Schuman de Dugny de finaliser l'acquisition d'une machine-outil indispensable aux travaux pratiques.

« Le lycée Robert Schuman, avec ses filières techniques et industrielles, accueille, avec des moyens financiers limités, 450 élèves de Seine-Saint-Denis et des départements limitrophes. Les fonds reçus par la Fondation Saint Matthieu nous ont permis d'acheter une machine à mesurer tridimensionnelle, que nous aurions eu bien du mal à acquérir sans cette aide ».

Jean-Marc Fizaine,
chef d'établissement



Le concert annuel finance la machine-outil d'un lycée professionnel de Seine Saint-Denis

MAI 2023

→ Animer un réseau de fondations régionales au plus près du terrain

Le 23 mai, les fondations abritées de la Fondation Saint Matthieu se sont réunies pour partager les bonnes pratiques de gestion et les besoins des écoles catholiques de leurs territoires.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu a développé, depuis sa création, un réseau de fondations abritées qui accompagnent les projets de leur région. Elles jouent un rôle essentiel car elles **connaissent parfaitement les besoins des établissements** de l'Enseignement catholique, différents selon les territoires.

« Dans un monde en perte de repères, l'école catholique offre aux familles la possibilité d'un autre enseignement. Un enseignement qui prend en compte la personne dans toutes ses dimensions : physique, affective, intellectuelle et spirituelle dans le respect de l'origine culturelle et religieuse des élèves ».

Bruno Valentin, président de la FSM
Meurthe-et-Moselle et Meuse



31 fondations sous égide :
27 territoriales,
4 thématiques (notamment pour l'Enseignement Agricole et la Formation des Maîtres) animées par près de **400 bénévoles**



JUIN 2023

→ Accompagner des classes dédiées aux jeunes enfants autistes, dans des écoles ordinaires



Ces classes dédiées dépendent à 95% de la générosité publique

« Noémie a été diagnostiquée autiste vers l'âge de 2 ans, ce qu'a confirmé l'hôpital Robert Debré peu avant sa scolarisation en petite section. Notre fille ne parlait pas et disait à peine « maman » avant d'intégrer la classe Soleil. Au bout d'à peine un mois, nous avons observé une évolution fulgurante. Aujourd'hui notre fille a pu intégrer une classe de moyenne section ordinaire, avec une transition fluide et facilitée car les élèves sont sensibilisés au handicap. »

Christine et Emmanuel, parents de Noémie, autiste sévère ayant bénéficié du dispositif classe Soleil.

Seule une minorité des enfants de 3/6 ans atteints de troubles du spectre de l'autisme peut être scolarisée. Or, pour que le plus grand nombre d'entre eux puisse vivre en autonomie à l'âge adulte, il est primordial de les accueillir dans des classes adaptées, et ce dès la maternelle. Face au manque de classes maternelles dédiées, des établissements scolaires de l'Enseignement catholique ont créé des **dispositifs spécifiques, tels que les classes Soleil dont l'encadrement est d'un adulte pour un enfant.**

En juin 2023, grâce à des fondations mécènes, la Fondation Saint Matthieu a pu venir en aide à plusieurs dispositifs « Classe Soleil » garantissant ainsi leur pérennité.

→ Donner à la Fondation une ambition nouvelle



Daniel Hurstel, nouveau président, souhaite faire du développement de la Fondation la priorité pour les années à venir. Un **plan d'action** a été bâti avec les équipes en juin, puis présenté au conseil d'administration en septembre. Il servira de base de travail pour les salariés et les bénévoles de la Fondation.

Dans ce cadre a notamment été créé un Comité des Jeunes, à la fois laboratoire d'idées pour le développement de la Fondation et vivier bénévole pour assurer le relèvement de ses instances.



JUILLET 2023

→ Mesurer l'impact des projets soutenus et favoriser leur essaimage.

Deux ans de suivi d'un projet novateur

La Fondation Saint Matthieu a lancé, avec une agence spécialisée, un **travail sur la mesure d'impact** du projet DIFEPH qu'elle soutient. Cet accompagnement permettra à ce projet de se développer et d'essaimer sur le territoire.

La variété des projets soutenus par la Fondation lui permet de favoriser des **rapprochements entre différents établissements** qui portent des sujets similaires. Elle favorise ainsi un partage de bonnes pratiques dans l'Enseignement catholique (tout en permettant à certains projets de se développer dans d'autres régions).

SEPTEMBRE 2023

→ Donner à des jeunes méritants l'ambition de poursuivre leurs études

Depuis 2017, la Fondation Saint Matthieu est associée à RenaSup* pour l'appel à projets "Les Cordées de la Réussite", destiné à soutenir l'ambition des jeunes de Bac Professionnel qui poursuivent des études supérieures en classe de BTS.

Pour la rentrée de septembre 2023, la commission chargée de l'appel d'offres a attribué près de 30 000 € à 12 projets d'établissements catholiques, bénéficiant à 860 jeunes.

Les projets présentés sont évalués sur leur capacité à accompagner les élèves, **pour diminuer les taux d'abandon en cours de parcours, augmenter les taux de réussite de passage dans l'année supérieure et d'obtention de l'examen en fin de parcours.**

A qualités égales, sont retenus prioritairement les **établissements de banlieue ou de périphérie**, en tenant compte de l'excellence des projets présentés et de l'engagement du personnel enseignant.

Afin de répondre aux besoins des entreprises pour le recrutement de leurs techniciens et cadres moyens, la Fondation Saint Matthieu et RenaSup ont également décidé de soutenir les projets permettant aux jeunes aptes à obtenir un diplôme de niveau 6 (Bac +3) de **bénéficier d'un dispositif spécifique dès l'entrée en BTS.** Le soutien de la Fondation Saint Matthieu porte sur les modules complémentaires en cours de BTS qui permettent de **proposer des bachelors ou des licences.**

« Les Cordées aident les étudiants à comprendre que, même en bac pro, on peut accéder à des études supérieures. Ce qui m'a le plus intéressée, ce sont les cours supplémentaires que j'ai eus et qui m'ont permis d'acquérir un esprit de méthode que l'on ne nous enseigne pas en secondaire ».

Rachel BTS 2^e année



30 000€ pour soutenir et accompagner l'ambition des jeunes titulaires d'un Bac Professionnel.

* (Réseau National d'Enseignement Supérieur Privé de l'Enseignement catholique rassemblant 525 établissements)

OCTOBRE 2023

→ Des visites sur site pour vérifier l'utilisation des aides accordées

Le groupe scolaire Saint-André à Nogent-sur-Marne a bénéficié d'une aide remboursable pour l'aider à financer la création d'une salle de sports. En octobre 2023, un bénévole missionné par la Fondation s'est rendu sur place pour **s'assurer de la réalisation des travaux et de la bonne utilisation des fonds.**

Chaque année, des bénévoles sont missionnés dans les établissements bénéficiaires d'aides de la Fondation, afin de rendre compte aux donateurs et mécènes de l'utilisation des fonds qui lui ont été confiés.



« Cette école à Nogent-sur-Marne est une formidable démonstration de la diversité que sait accueillir l'Enseignement catholique. »

Jean-Marie Forestier, bénévole

NOVEMBRE 2023

→ L'immobilier : une problématique centrale pour les écoles catholiques



Avec l'aimable autorisation de Dominique Reymond, architecte

La Fondation Saint Matthieu est présente auprès des organismes de gestion, supports juridiques des établissements de l'enseignement privé catholique sous contrat. Le 16 novembre, elle a participé à la journée de l'immobilier organisée par la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements de l'Enseignement Catholique), sur le thème du **financement de la transition énergétique**, particulièrement prégnant dans les écoles rurales.

Cette année,
29 projets immobiliers d'écoles soutenus.

→ La confiance de ses donateurs et mécènes, un enjeu majeur pour la Fondation

Depuis 2014, la Fondation Saint Matthieu **est labellisée par le Don en Confiance**, organisme d'intérêt général au service du public et des donateurs. En novembre 2023, l'agrément de la Fondation a été renouvelé pour une période de trois ans.

La fondation respecte les 4 grands principes développés par la charte de déontologie du Don en Confiance : transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement, respect des donateurs.



DÉCEMBRE 2023

→ Jaidemonecole.org, le financement participatif pour les écoles catholiques

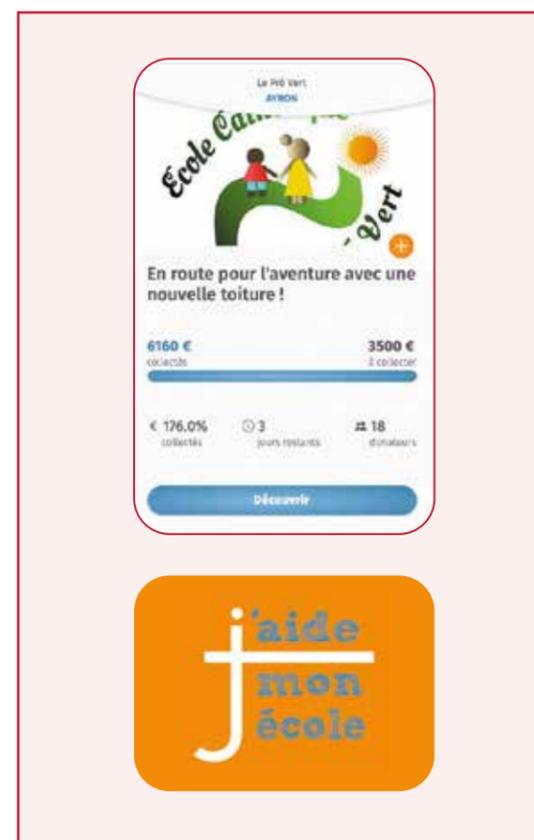
En 2017, la Fondation a créé la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org, à destination des établissements scolaires catholiques. Ils peuvent y présenter leurs projets en ligne et solliciter le grand public.

70% des projets sont présentés par des écoles de petite taille en milieu rural. Chaque année, plus de 160 écoles sollicitent cette plateforme.

En 2023 la somme de 1,7 millions d'euros a été collectée par l'ensemble des établissements scolaires.

Jaidemonecole.org depuis 2017 :

**6 472 121 € collectés,
28 332 donateurs,
747 projets financés**



« Notre opération s'est très bien passée, nous avons dépassé notre objectif de 2 000€ pour atteindre 2 739€ ! La Fondation Saint Matthieu a joué un rôle de conseiller, de suivi, de gestion dans la réussite de ce projet. La clé de cette réussite ? En parler autour de soi, soigner la page de présentation et une vidéo avec les élèves est très appréciée. Diffuser vraiment très largement, ne pas se limiter aux parents. Ne pas hésiter à solliciter personnellement et en direct les partenaires et entreprises ».

Marie-Laure Azema,
Chef d'établissement de l'école
Étienne Martin à Massac-Séran (Tarn)

Des conférences
une fois par trimestre,
au siège de la Fondation.

→ Partager une réflexion utile à tous

La première conférence du cycle « **Spiritualité, religion et société** », initiée par le nouveau président, a été inaugurée par le philosophe Pierre Manent, devant plus de 170 personnes.

Ce cycle de conférences vise à améliorer la notoriété de la Fondation auprès du public, à toucher des publics nouveaux et à nourrir la réflexion des donateurs et de toute personne susceptible de s'intéresser à la cause des écoles catholiques.

GOVERNANCE

La Fondation Saint Matthieu est administrée par un conseil d'administration, appuyée par des comités spécialisés, et pilotée au quotidien par une équipe resserrée de 7 salariés.

Le comité d'honneur, présidé par Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun et président du Conseil Episcopal pour l'Enseignement catholique, est en cours de renouvellement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

il est composé de 12 membres, personnalités de la société civile et représentants des instances nationales de l'Enseignement catholique, ainsi que d'un commissaire du gouvernement nommé par le ministère de l'Intérieur.



Président :
Daniel Hurstel,
Avocat d'affaires

Trésorier
Cyril Marcilhacy,
Consultant et ancien banquier

Secrétaire
Valéry Denoix de Saint Marc,
Avocat à la cour

- Secrétaire général de l'Enseignement catholique **Philippe Delorme**
- Président de la Fédération nationale des OGEC **Pierre-Vincent Guéret**
- Présidente de l'APEL Nationale **Hélène Laubignat**

- Président de l'Assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique **Philippe Trillot**
- Président de l'Œuvre des Apprentis **Josef Jirkovsky**
- **Yves Breu,** Ancien dirigeant de banque

- **Emmanuelle de La Guillonnière,** Secrétaire générale d'Euroinvest
- **François Paliard,** Expert forestier et foncier
- **Alix Watine,** Présidente d'un fonds de dotation

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comités des engagements, financier, d'audit, des jeunes.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- Jean Huet
- Jean-Louis de Mourgues

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

- **Vincent Cordonnier,** délégué général
- **Elisabeth Dieul,** chargée des relations donateurs
- **Caroline de Dieuleveult,** secrétaire générale

- **Florence de La Laurencie,** responsable du mécénat et du développement
- **Alice Picard-Bachelerie** chargée de marketing direct

- **Mélanie Roig** directrice du marketing
- **Faneva Rakotondrazaka** responsable des relations écoles

RAPPORT FINANCIER

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2023 s'est caractérisée par une reprise progressive de l'activité des écoles catholiques en matière de financement de projets et d'appels à générosité. La Fondation Saint Matthieu a donc été plus sollicitée, tant pour des aides que pour des campagnes d'appels à dons affectés. Les demandes d'aides remboursables, dédiées à des projets immobiliers de plus grande importance, sont cependant restées faibles.

Les produits atteignent cette année 6 millions d'euros, en hausse de 0,5 million d'euros. Dans ce total, les legs et autres libéralités représentent 1 million d'euros (en hausse de 0,2 million d'euros) et les autres produits, notamment financiers, 0,3 million d'euros.

Les charges s'élèvent à 5,3 millions d'euros, une hausse de 0,2 million qui s'explique principalement par celle des missions sociales. Les autres frais (frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement) sont en légère augmentation à 1,2 million d'euros, notamment du fait de l'investissement en mécénat.

Néanmoins, le décalage entre les ressources libres, notamment issues des legs, et l'attribution d'aides aux écoles conduit à un résultat net de 0,5 million d'euros.



Cyril Marcilhacy
trésorier

Les comptes de l'exercice 2023 ont été établis avec In Extenso et certifiés par Mazars, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2023 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation: www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2023	2022	Var. %
Dons et libéralités libres	2 947	2 772	6%
Dons et libéralités affectés	2 773	2 559	8%
Autres produits & divers	265	129	106%
Total des produits	5 986	5 460	10%
Missions sociales	4 277	3 849	11%
Autres charges (y compris recherche de fonds dédiés)	1 241	1 442	-14%
Total des charges	5 518	5 291	4%
Résultat de l'exercice	468	169	177%

Le total de bilan est stable à 14,8 millions d'euros (contre 14,9 millions d'euros l'an dernier). Les fonds propres sont, quant à eux, en légère augmentation à 10,4 millions d'euros. Les dettes vis-à-vis des écoles (dons affectés à reverser et fonds dédiés) représentent 2,6 millions d'euros.

La faible demande de nouvelles aides remboursables et le remboursement des aides antérieures, poursuivi sans incident, conduit à un portefeuille d'aides remboursables en baisse de 0,9 million d'euros et à une hausse de la trésorerie de 1 million d'euros. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Actif			Passif		
Immobilisations financières	1 912	2 141	Fonds propres	10 421	9 923
			Dont :		
			• fondation abritante	5 669	5 866
			• fondations sous égide	4 752	4 056
Aides remboursables	4 733	5 625	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 523	1 764
Trésorerie et autres actifs	8 189	7 173	Autres dettes (*)	2 890	3 252
Total	14 834	14 939	Total	14 834	14 939

(*): y compris dons affectés à reverser et fonds reportés et dédiés pour 2 966 milliers d'euros (et 2 102 milliers d'euros fin 2021).

Outre des subventions, la Fondation a la particularité d'accorder des aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Dans ce modèle économique original, le remboursement des aides antérieures constitue une ressource supplémentaire pour financer de nouvelles aides remboursables, partie intégrante de ses missions sociales.

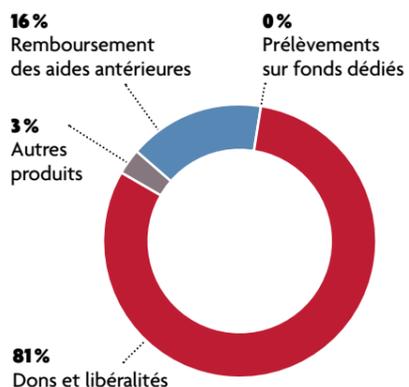
Au total, les ressources atteignent 7,1 millions d'euros et les emplois 5,8 millions d'euros.

Emploi des ressources 2023 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5721	5119
Autres produits	236	61
Remboursement des aides antérieures	1104	733
Prélèvement sur fonds dédiés	29	29
Total de ressources	7090	5941
Nouvelles aides remboursables accordées	245	245
Autres missions sociales	4277	3675
Sous-total missions sociales	4522	3920
Frais de recherche de fonds	850	850
Frais de fonctionnement et provisions	374	223
Constitution de fonds dédiés	17	17
Total des emplois	5763	5010
Solde de l'exercice	1328	931

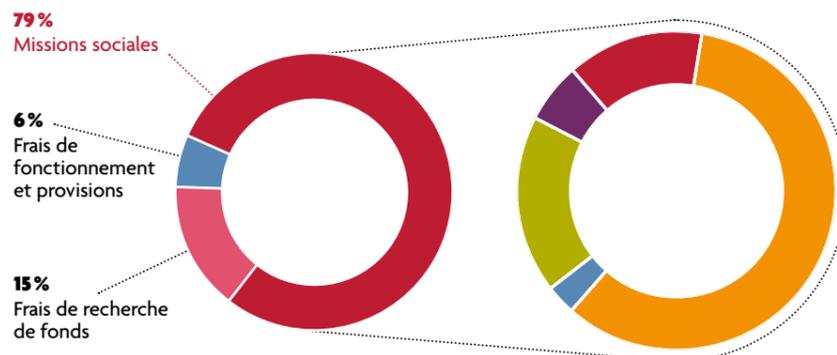
Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



Répartition des emplois par destination

Montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois de l'exercice



Répartition des missions sociales

Montant de chaque type de mission sociale par rapport au total des missions sociales de l'exercice

- Projets immobiliers (aides remboursables & subventions) 14%
- Dons et legs reversés aux écoles 59%
- Aides à projets pédagogiques 3%
- Autres subventions aux écoles 18%
- Autres missions sociales (divers) 6%

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2023, la trésorerie consolidée de la Fondation atteint 7,4 millions d'euros. Les 3,6 millions d'euros des 31 fondations sous égide sont destinés au financement de leurs projets futurs.

Les 3,8 millions d'euros de trésorerie de la seule fondation abritante couvrent 2,5 millions d'euros d'engagements vis-à-vis des écoles: dons affectés reversés dès janvier 2024 et fonds reportés et

dédiés liés à des legs. Le solde lui permet de faire face à l'ensemble de ses charges et de ses engagements pluriannuels, ainsi qu'à une forte reprise des demandes d'aides remboursables, d'ores et déjà constatée depuis le début de l'année 2024.

L'ensemble de ces liquidités est alloué de façon à tenir compte à la fois de la situation du marché financier et de possibles besoins à court terme.

NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES





Grâce à vous,
les jeunes
donneront
du sens au monde
de demain :
investissez
dans l'école !



Fondation Saint Matthieu

- www.fondation-st-matthieu.org
- 76 rue des Saints Pères, 75007 Paris
- Tél.: 01 45 49 61 27